

La détention du capital des entreprises françaises du CAC 40 par les non-résidents à fin 2003

Au 31 décembre 2003, la capitalisation boursière des entreprises du CAC 40 était détenue à 43,9 % par les non-résidents. Cette part, qui était de 33,4 % à fin 1997, a continuellement progressé depuis ¹, hormis en 2002 où elle a très légèrement reculé (- 0,4 point). Au cours de l'année 2003, elle a progressé de 1,5 point en raison notamment :

- du redressement des cours boursiers mondiaux et français à partir du printemps 2003, qui a favorisé un repositionnement des investisseurs sur les actions. Après avoir été vendeurs nets d'actions du CAC 40 pour 11 milliards en 2002, les non-résidents s'en sont à nouveau portés acquéreurs nets pour 4,7 milliards, en 2003 ;*
- de la souscription importante des non-résidents à une augmentation de capital d'un grand groupe de l'indice et au placement par l'État de certaines de ses participations.*

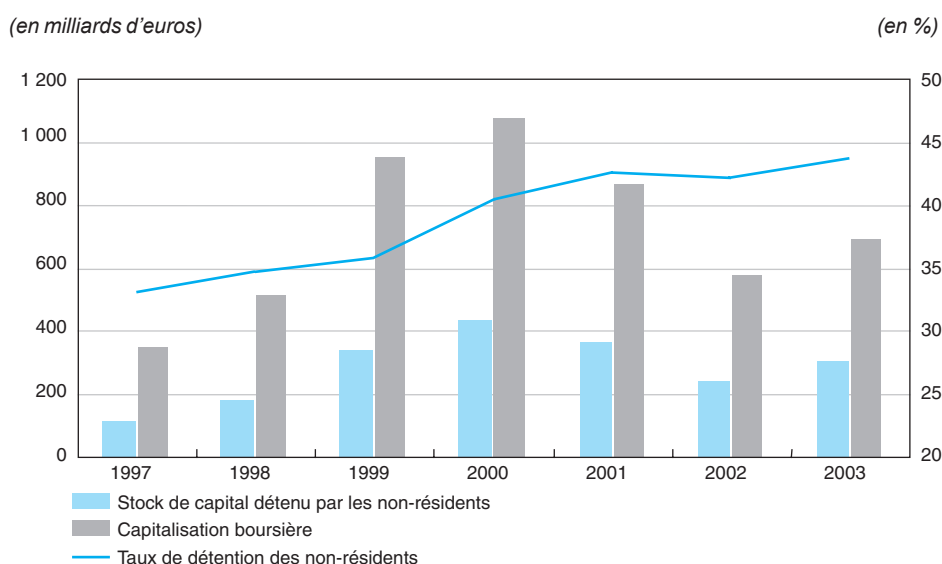
Jean-Guillaume POULAIN
*Direction de la Balance des paiements
Service des Mouvements de capitaux extérieurs*

NB : Cette note est une mise à jour de l'article intitulé « La détention du capital du CAC 40 par les non-résidents de 1997 à 2002 » parue dans le *Bulletin* de la Banque de France d'avril 2004, disponible sur le site de la Banque de France (l'adresse actuelle est : www.banque-france.fr/fr/bulletin/etudes/2004t2.htm).

¹ Près de la moitié de la hausse totale a été réalisée en 2000, sous l'effet des opérations de fusions et acquisitions initiées par de grands groupes français et ayant, en partie, été financées par échanges de titres.

L'évolution du taux de détention des non-résidents

Graphique 1
Détention du capital des entreprises résidentes du CAC 40
par les non-résidents en fin d'année



Sources : Euronext, Banque de France – Direction de la Balance des paiements

Sur les trente-trois valeurs de l'échantillon ², onze sont désormais détenues à plus de 50 % par les non-résidents.

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Entreprises détenues à plus de 50 %	3	4	4	7	11	8	11

Enfin, les non-résidents ont augmenté leur exposition sur vingt-trois des trente-trois valeurs en 2003.

Type d'investissement

La répartition de la détention des entreprises du CAC 40 par les non-résidents entre investissements de portefeuille et investissements directs reste très stable au cours du temps. En effet, seules trois entreprises du CAC 40 (AGF, Renault et Aventis) bénéficient d'investissements directs étrangers, qui représentent 4 % du stock total détenu par les non-résidents ; les investissements de portefeuille pèsent 96 %.

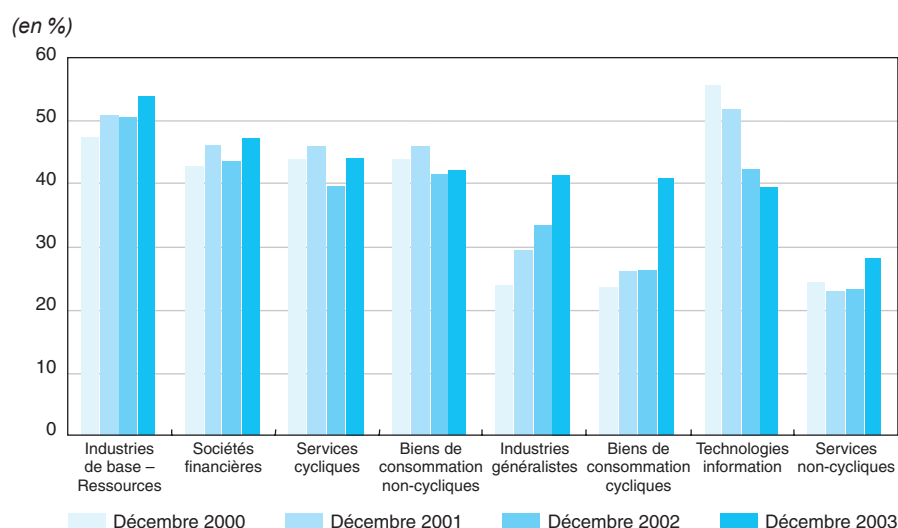
² Échantillon stable de trente-trois valeurs du CAC 40 représentant, au 31 décembre 2003, 90 % de la capitalisation boursière totale des quarante valeurs composant l'indice. Pour plus de précisions méthodologiques, voir l'article du *Bulletin* mentionné page précédente.

Ventilation sectorielle

Les entreprises les plus investies par les non-résidents restent celles des industries de base et ressources (54 %, en hausse de 3,2 points) et les sociétés financières (47,2 %, en hausse de 3,6 points). Depuis fin 2000, les non-résidents se sont massivement retirés des entreprises du secteur des technologies de l'information : alors qu'ils en détenaient 55,8 %, ils n'en détiennent plus que 39,5 %.

La plus forte augmentation annuelle concerne le secteur des biens de consommation cycliques, dont la détention a augmenté de dix points, à 40,9 %.

Graphique 2
Taux de détention par les non-résidents du capital des entreprises du CAC 40 selon leurs secteurs d'activité



Source : Banque de France – Direction de la Balance des paiements

Ventilation géographique

Les résultats de l'enquête CPIS³ à fin 2003 n'étant pas encore disponibles, il est difficile d'estimer aujourd'hui les détenteurs non résidents finaux des actions du CAC 40. Une approximation est néanmoins possible en appliquant au taux de 43,9 % la ventilation des détenteurs à fin 2002 d'actions françaises : la zone euro détiendrait alors 17,6 % du capital des entreprises du CAC 40 à fin 2003, les États-Unis 13,1 % et le Royaume-Uni 6,5 %.

³ *Coordinated Portfolio Investment Survey (CPIS)*. Coordonnée au niveau mondial par le Fonds monétaire international (FMI), cette enquête sur les investissements de portefeuille transfrontières permet à chaque pays déclarant ses stocks de titres étrangers (actions, obligations, instruments de marché monétaire) de connaître la nationalité des détenteurs finaux des titres émis par ses résidents.

Évolution sur les six premiers mois de 2004

Les estimations à fin d'année, qui se basent sur les stocks recensés lors d'enquêtes annuelles, sont les plus précises. Il est néanmoins possible d'estimer des stocks à partir des seuls flux de balance des paiements et de l'évolution des cours boursiers. Selon cette méthode, le taux de détention par les non-résidents de la capitalisation boursière des entreprises du CAC 40 progresserait très légèrement pour s'établir à 44,2 % à fin juin 2004.